CONSEIL DE QUARTIER ASNIERES DU 19 JUIN 2018

Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le mardi 19 juin 2018 – salle des Fêtes d'Asnières, sous la présidence de Mme Marie-Odile SVABEK.

Mme Marie-Odile SVABEK, Vice-Présidente de quartier, ouvre la séance à 18 h 00 et cite les excusés. Mme SVABEK déplore que les absents n'aient pas eu la politesse de s'excuser.

I - Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

- II Sujets d'actualités proposés par Monsieur le Maire : (docs joints en annexe)
- Ouverture d'un CIED (Centre d'Information Europe Direct) à la Halle Saint Bonnet

III - Les commissions

A/ Circulation et Sécurité, Voirie

1) Vitesse excessive:

- demande de mise en place de chicanes de sécurité permettant l'aménagement de zone de parking en aval ou en amont, rue des Alouettes, rue Gaudine et chemin de la Planche aux Vignerons : Études en cours pour ces 3 demandes (rue de la Planche aux Vignerons : à intégrer dans une étude plus large de requalification en tenant compte de la problématique du passage des PL). Rue des Alouettes: les comptages sont en cours
 - Chemin de la Planche aux Vignerons: il ne parait pas opportun d'envisager des chicanes tant que la voirie sera dans un tel état le budget de 165000 euros sollicités pour les travaux n'a pas été retenu.
 - Rue Gaudine: des études antérieures ont mis en avant la difficulté majeure de réaliser des chicanes compte tenu du nombre d'entrées carrossables, il faut engager une réflexion pour trouver une autre solution.
 - Rue des Alouettes: la mise en place de chicanes ne parait pas poser de difficulté majeure en cours d'étude par les services pour réalisation
- radar pédagogique rue Pasteur John Bost : installation du radar pédagogique en septembre
- ralentisseurs rue de la Gare : la vitesse n'est pas le seul problème ; cette rue n'est pas adaptée à un trafic aussi dense. Le nombre de véhicules est effectivement important au regard du type de voie. On dénombre par ailleurs 4% de PL. Le problème ne pourra être réglé qu'avec l'arrivée de la rocade nord ouest.

Mme SVABEK suggère de mettre un îlot directionnel central pour éviter le passage des poids lourds.

2) <u>Défaut de stationnement</u>: (le groupe de travail s'est déplacé dans les rues citées ci-dessous afin de faire des propositions exhaustives) une demande de matérialisation des places est souhaitée, rue Gaudine, rue du Petit Chailloux, rue Raspail. Le diagnostic établit par la commission est en cours d'étude, en lien avec les études menées sur la vitesse précédemment citées.

M. MOUSNY apporte les éléments suivants :

<u>Rue Raspail</u>: Compte tenu du nombre de sorties d'habitations il ne parait pas judicieux de réaliser une matérialisation des places de stationnement sans en limiter grandement l'offre de stationnement. Cela ferait beaucoup de mécontents. Il faudrait tout repenser en termes d'aménagement (plan global de circulation d'Asnières). Mme SVABEK propose que des barrières soient installées tout le long pour empêcher le stationnement sur le trottoir. Car les piétons sont souvent obligés de marcher sur la chaussée. M. MOUSNY informe l'assemblée que cela est prévu

Mme SVABEK soulève l'idée de mettre cette voie en sens unique (demande relayée par de nombreux commerçants).

M. MOUSNY précise qu'un test peut être fait, mais uniquement après évocation des données en réunion publique de concertation.

- > Rue du Petit Chailloux : en cours
- Rue Gaudine: le plan de stationnement n'est pas tenable pour les mêmes raisons que pour la rue Raspail. De plus, avec la circulation croissante en attendant la rocade, cela rendrait la rue plus « accidentogènes » encore.
- Places PMR: le sujet est débattu. Il ressort que dans les rues à stationnement alterné bi-mensuel la matérialisation au sol n'est pas réalisable. La règle de stationnement est affichée en entrée de ville, sauf dispositions contraires. Si elle n'est pas respectée, il est peut-être bon de faire des piqûres de rappel par le biais de papillons déposés sur les pare-brise. Et si le stationnement alterné pose des problèmes de sécurité, il faut alors réfléchir à un autre schéma.
- 3) <u>Vétusté des trottoirs</u>: afin de garantir la sécurité des piétons, une réfection d'enrobés, rue Gaudine et rue Pierre Boiteau, est suggérée. La rue Gaudine fait partie d'une étude globale en cours, la commission sera tenue informée des résultats: sera chiffré et proposé pour un prochain programme ces rues seront soumises à l'arbitrage du programme 2019

4) Divers:

- <u>Rue Raspail</u>: sécurisation de l'accès à l'école par un dispositif similaire à celui de la place du 14 Juillet. La commission souhaite être tenu informée des différentes éventualités avant la pose : **organiser une réunion de travail sur site avec des membres de la commission et les services de la voirie, réalisation du dispositif avant la rentrée scolaire.**
- <u>Avenue de la Prospective</u> : dangerosité de l'accès à la route de Coulangis en venant de St-Doulchard. La commission préconise la mise en place d'une « interdiction de tourner à gauche ». Vérification de la domanialité et étude de possibilité d'installer un « Tourne à gauche ».

Il est tout à fait possible d'interdire le tourne à gauche, mais avant cela, il serait nécessaire de requalifier la voie qui se situe entre le giratoire des anciens abattoirs et la route des Coulangis, car ce serait l'itinéraire de substitution. Chiffrage : 66 000 € (prix marché 2016) .Cette réalisation sera sollicitée lors d'une prochaine programmation.

- Chemin de l'Epinière : les travaux seront réalisés avant la fin de l'année.
- Rue des Fauvettes : le stop et la vitesse à 30 km/h ne sont pas respectés. Demande ralentisseurs.
- Projet « Voirie » proposé lors du Conseil Inter Quartiers : Rue Ferrée A ce jour, il n'y a pas de perspectives d'avancement de travaux.

B/ Environnement - Propreté

- La commission fait le constat qu'Asnières est vraiment très sale (dû à des incivilités) : Madame SVABEK précise qu'elle fait régulièrement procéder à des ouvertures de poubelles par le gardechampêtre. M. BLONDEAU propose de créer des groupes pour aller ramasser les ordures. Equipement vestimentaire demandé aux élus : compétence du Service Environnement de l'Agglo : en attente de réponse sur la possibilité d'organiser des journées éco-citoyennes
- Les plaques en amiante posées devant le petit stade vont-elles être enlevées ? *Intervention d'une entreprise spécialisée prévue le 07 juillet prochain*

Questions diverses soulevées lors de la séance précédente :

- Fleurissement aux pieds des arbres

Réalisation des travaux suivants :

- Automne 2017 plantation d'Iris au pied des arbres devant la place du 14 juillet
- Printemps 2018 semis de mélange fleuri aux pieds des arbres devant l'école Prévert.
 Effectué par deux fois et à chaque fois, cela a été piétiné. Expérience qui ne sera pas renouvelée par les services.
- Automne 2018 semis de mélange fleuri aux pieds des arbres de la rue J. Bost : Confirmé.
- place du 14 Juillet devient « toute verte ». Un traitement peut-il être envisagé ? Plus de traitement (interdiction d'utilisation de produits chimiques) uniquement la tonte
- <u>Chemin des champs Forts</u>: il est de plus en plus difficile de sortir de cette rue sur la rue Gauchère. Demande de remise en place des potelets qui existaient avant les travaux afin d'empêcher les véhicules gênant la visibilité de stationner à cet endroit. **Potelets remis en place.**
- <u>Elagage des arbres avenue du Pasteur John Bost</u> : a priori prévu tous les 4 ans pour des raisons budgétaires. Ces arbres gênent la visibilité.

Elagage fait fin 2016 sur intégralité des arbres (demande de précision sur l'arbre gênant)

- "décharge illégale" récurrente Chemin de la Forêt, près des bennes à journaux et à verre : Étude de cette problématique en cours par le service Environnement (B+) sur toute l'agglomération

<u>Fibre optique :</u> disparité dans le déploiement : *Mme SABEK annonce une réunion publique avec Orange le 11 juillet prochain.*

Un membre de l'assemblée revient sur le changement du panneau de sens interdit pour un plus grand indiquant « plus de 7,5T ». *M. MOUSNY explique que ce panneau est réglementaire.*

Mme la Vice-présidente clôt la séance à 20 h 00.

La prochaine séance aura lieu courant novembre ; un Conseil Inter-Quartiers est programmé le 02 octobre 2018 à 18h30 (Hôtel de Ville).

Mme Marie-Odile SVABEK, Vice-Présidente